



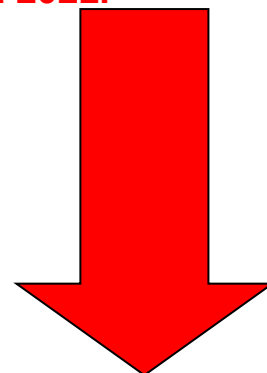
Commune de Denges

Depuis cette année, nous
vous proposons le Gamaret-
Garanoir de 2018.
Celui de 2019 vous sera
vendu en 2021.

Denges, mars 2020

AUX HABITANTS DE DENGES

SOUSCRIPTION ANNUELLE DE VIN COMMUNAL



Madame, Monsieur,

L'année de la fête des vigneronns a mis en valeur le travail à la vigne, mais qu'en est-il exactement de ce millésime 2019 ?

Partie sur des normes printanières légèrement tardives, la vigne a mis un peu plus de temps à fleurir en regard de ces 5 dernières années.

Proche de l'année 2017, les bolettes (jeunes pousses de la vigne) ont frisé le gel, puis se sont développées normalement pour pousser à grande vitesse et fleurir entre le 20 et 25 juin. Durant les chauds mois de juillet et d'août et malgré ces conditions sèches, les baies ont grandi normalement.

Un mois de septembre magnifique, composé de jours chauds et de nuits froides a permis une maturation lente et très profitable. En finalité la vendange 2019 n'a nécessité aucune urgence.

Dès lors, aux détours des belles fermentations et d'un travail de cave minutieux, les blancs sont très fruités et aromatiques, dotés d'un équilibre alcool-acidité remarquable.

Les rouges ont des couleurs soutenues et des tannins fermes, car la concentration des baies charnues était très conséquente. Seul le temps permettra de voir ces équilibres évoluer.

Les rosés à la couleur fraise sont rejoints très tôt par les senteurs de ce même fruit. L'attaque est fraîche en bouche et se fond en un bel équilibre entre acidité et saveurs de fruits rouges.

C'est donc avec un plaisir non dissimulé que nous vous présentons ce 2019 et nous nous réjouissons de votre fidélité en nos vins régionaux.

Cette année nous avons proposés le Gamaret-Garanoir de 2018. Celui de 2019 vous sera vendu en 2021.

Dès lors, nous vous proposons ces vins aux prix suivants :

- Blanc : fr. 55.00 le carton de six bouteilles
- Rouge - Gamaret-Garanoir : fr. 84.00 le carton de six bouteilles
- Rosé de Gamey : fr. 60.00 le carton de six bouteilles

La livraison se déroulera sur la Place du village, le jeudi 28 mai 2020 entre 17h00 et 19h00.

Le délai de renvoi du bulletin de souscription est fixé au vendredi 27 mars 2020.

Pour le paiement de votre commande, vous avez la possibilité de la payer soit au moyen de la facture qui vous sera adressée ultérieurement, soit directement sur place, le jour de la livraison.

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Municipalité